

## ANNEXE à la Délibération n°03 du 21 février 2022

SITUATION ANCIENNE	SITUATION NOUVELLE	DATE D'EFFET
1 poste d'adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe TC CNRACL	1 poste d'adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe TC Contrat 3-2 IRCANTEC	01/03/2022
2 postes d'adjoint technique TC Contrat 3-2 IRCANTEC	2 postes d'adjoint technique TC CNRACL	01/03/2022

TC : Temps complet  
TNC : Temps non complet  
Cont 3-1 : Contractuel en remplacement  
Cont 3-2 : Contractuel poste vacant 1 an  
Cont 3-1° : Accroissement temporaire d'activité  
Cont 3-2° : Accroissement saisonnier d'activité  
Contr. Art. 38 : Recrutement de travailleurs handicapés  
Contrat 3-3-2° : Contractuel poste vacant 3 ans

Envoyé en préfecture le 24/02/2022

Reçu en préfecture le 24/02/2022

Affiché le 24/02/2022



ID : 077-217701226-20220221-DEL\_21FEV22\_\_3-DE